Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée polyvalent Marc BLOCH - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée polyvalent Marc BLOCH - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (45905)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 21%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Marc BLOCH - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (45905)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	187	100	100	17

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Marc BLOCH - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (45905)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	150	86	86	16	94,1 %
			Masculin	37	14	14	1	5,9 %
			Total	**187**	**100**	**100**	**17**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Marc BLOCH - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (45905)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	25	3	3	0	0 %
				AB	48	23	23	6	35,3 %
				B	47	41	41	8	47,1 %
				TB	26	22	22	3	17,6 %
				Total	**146**	**89**	**89**	**17**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	7	1	1	0	
				AB	6	0	0	0	
				B	6	5	5	0	
				TB	1	1	1	0	
				Total	**20**	**7**	**7**	**0**	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	4	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	4	1	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	6	3	3	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	**18**	**4**	**4**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	**2**	**0**	**0**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	**1**	**0**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Marc BLOCH - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (45905)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	158	94	94	15	88,2 %
			En réorientation	13	3	3	1	5,9 %
			Non scolarisés	12	3	3	1	5,9 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			Total	**187**	**100**	**100**	**17**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Marc BLOCH - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (45905)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Disposer de compétences en de connaissances culturelles, littéraires et artistiques	Analyse du dossier scolaire dont résultats obtenus dans le cadre d'une ou de plusieurs options artistiques. . Bulletins de 1ère et de Tle. Résultats aux EAC	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer de compétences plasticiennes, de compétences en matière de communication orale et écrite afin de pouvoir présenter et argumenter une démarche et une pratique artistiques	Maîtrise des moyens d'expression plastique. Caractère personnel des démarches artistiques. Clarté de la présentation. Liens entre productions et culture artistique. Pièces figurant au dossier des réalisations plastiques, parcours motivé. Entretien sur dossier	Essentiel
Savoir-être	Disposer d'aptitudes au dialogue et à la concertation dans le cadre de travail en équipe	Entretien. Autonomie et relation au groupe. Ouverture au dialogue. Assiduité. Implication. Avis de l'équipe pédagogique sur les bulletins scolaires et avis saisi sur Parcoursup	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Avoir connaissance de la particularité de la CPES-CAAP dans une perspective d'études supérieures artistiques	Entretien. Cohérence du projet d'études supérieures avec le choix de la CPES-CAAP. Lettre décrivant le parcours motivé.	Très important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Avoir développé au cours de sa scolarité ou dans le cadre personnel une capacité de conduite d'un projet (notamment artistique ou culturel) et au travail en autonomie	Dossier personnel et entretien. Ouverture aux autres. Capacité à s'engager dans un projet. Lettre décrivant le parcours motivé. Avis pédagogique de l'équipe enseignante et du Chef d'établissement.	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'absentéisme et des résultats trop faibles notammentd ans les matières littéraires. Un portfolio absent ou dont la qualité est trop loin des attendus minimum recquis pour cette formation.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Lors de l'étude des dossiers, une attention particulière est portée aux appréciations et à la fiche avenir des élèves qui ont participé au dispositif.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

1/ MODALITÉS D’EXAMEN DES VŒUX :La 1 phase de sélection (admissibilité) tient compte du dossier parcoursup avecère notamment l’examen du livret scolaire (bulletins des classes de première et Tle) ; le parcours scolaire du candidat ; ses résultats aux épreuves du baccalauréat ; sa lettre de motivation qui doit rendre compte de ses éventuels projets d’orientation, ses centres d’intérêt et/ou ses activités dans les domaines de la culture et de la création (éventuellement activités hors cadre scolaire) ; un dossier artistique numérique La phase d’admission consiste en un entretien en visio avec le jury d’une durée d’environ 10mn. Seront évaluées les motivations du candidat à poursuivre des études artistiques postbac, la capacité à exprimer éventuellement ses orientations dans un domaine artistique précisà répondre à des questions d’ordre culturelles, de s’exprimer clairement à l’ oral, à présenter de façon construite et argumentée un des travaux tiré du dossier artistique, à motiver son choix d’une classe préparatoire. Vos résultats scolaires ou obtenus comptent pour 20% Disposer de compétences et de connaissances culturelles, littéraires et artistiques :
Éléments évalués :
Appréciation de compétences et de connaissances culturelles, littéraires et artistiques à partir d'éléments du dossier, de la lettre de motivation, des appréciations de professeurs, de témoignages d'une culture personnelle et d'un esprit d'ouverture à la diversité des arts et de la culture.
Vos compétences, méthodes de travail et savoir-faire comptent pour 30% Disposer de compétences plasticiennes.
Disposer de compétences en matière de communication orale et écrite afin de pouvoir présenter et argumenter une démarche et une pratique artistiques :
Appréciation de compétences plasticiennes repérées dans le dossier de pratique plastique personnelle, de la sensibilité des réalisations comme de la singularité qu'elles expriment, produites seul et/ou de manière encadrée.
Votre savoir-être compte pour 10%
Disposer d’aptitudes au dialogue et à la concertation dans le cadre de travail en équipe :
appréciation de compétences en matière de communication : notamment, à partir d'éléments liés à la présentation du dossier et à la lettre de motivation.
Votre motivation et la cohérence de votre projet comptent pour 30%
Avoir connaissance de la particularité de la CPES- CAAP dans une perspective d’études supérieures artistiques . Appréciation du niveau sensibilisation sur la poursuite d'études supérieures en art et de la compréhension de la nature de la formation en CPES-

CAAP, de la capacité à se projeter dans la perspective de concours et de cursus d'études.
Vos engagements, vos activités et centres d'intérêt comptent pour 10%
Avoir développé au cours de sa scolarité ou dans le cadre personnel une capacité à la conduite d'un projet (notamment artistique et culturel) et au travail en autonomie :
Appréciation des particularités du parcours du lycéen (le cas échéant de l'étudiant) à partir du livret scolaire et, s'il en a l'opportunité, de témoignages d'engagements et d'activités extra-scolaires en lien avec la formation en CPES-CAAP qu'il a souhaités ou pu mettre en valeur.

QUELLES CONNAISSANCES ET COMPETENCES SONT ATTENDUES POUR REUSSIR CETTE FORMATION ?

La formation peut accueillir des profils variés, quels que soient les enseignements de spécialité et les options choisis au lycée.
Les attendus nationaux
Disposer de compétences et de connaissances culturelles, littéraires et artistiques. Disposer de compétences plasticiennes. Disposer de compétences en matière de communication orale et écrite afin de pouvoir présenter et argumenter une démarche et une pratique artistiques. Avoir développé au cours de sa scolarité ou dans le cadre personnel une capacité à la conduite d'un projet (notamment artistique et culturel) et au travail en autonomie.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d' examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La doit mentionner les intentions, les projets, en adéquation avec la formation d'une CPES-CAAP. Toutes leslettre de motivation expériences artistiques doivent y être précisées. Le : se compose de 5 à 7 productions personnelles réaliséesdossier artistique dans le cadre d'un enseignement artistique au lycée et/ou en dehors du temps scolaire. Ce dossier doit présenter une diversité de productions artistiques : dessin, peinture, volume, vidéo (Intégrez un lien au pdf en cas de vidéo et vérifiez qu'il est actif.), performance, installation, projet archi, design etc Les productions devront être légendées de façon claire et simple (titre. éventuel, matériaux, technique et dimensions) et rassemblées en un seul fichier PDF n'excédant pas 3Mega. Il n'y a pas d' obligation d'avoir suivi une option ou un EDS artistiques pour candidater à la CPES-CAAP.
L' entretien (phase 2) doit montrer que le(a) candidat(e) a compris la vocation d'une CPES CAAP et la pertinence de son projet

Signature :
Xavier MICHELIS,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée polyvalent Marc BLOCH